

DEPARTEMENT  
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT  
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité -Fraternité  
COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 décembre 2020

Le nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice  
est de 35

L'an deux mille vingt le seize décembre à dix-huit heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le dix décembre deux mille vingt, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

### OBJET

RAPPORT  
D'ACTIVITE DU  
SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
FUNERAIRE DE LA  
REGION  
PARISIENNE  
(SIFUREP)  
RELATIF A L'ANNEE  
2019.

#### PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Nathalie BETEMPS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL, Gaëlle GIFFARD, Isabelle DELORD, Martin DOUXAMI, Delphine PUIER, Simon BERSTEIN, Mathias GOLDBERG, Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

#### ABSENTES EXCUSEES ET REPRESENTEES :

Malika DJERBOUA par Liliane GAUDUBOIS, Johanna BERREBI par Christian LAGRANGE, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Nathalie BETEMPS

Accusé de réception en préfecture  
093-219300456-20201216-D167-20-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020**

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP) RELATIF A L'ANNEE 2019.**

**LE CONSEIL,**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-39,  
**VU** la circulaire 2020-13 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) transmettant le rapport d'activité 2019,  
**VU** le rapport d'activité du SIFUREP pour l'année 2019,

**CONSIDERANT CE QUI SUIT :**

La Ville des Lilas étant adhérente au SIFUREP, le rapport d'activité du SIFUREP pour l'année 2019 doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal.

**VU** l'avis de la commission compétente,  
**VU** le rapport du représentant légal,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE 1 : PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité du SIFUREP pour l'année 2019.

**ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, au SIFUREP et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,



**Lionel BENHAROUS**



Délibération votée par :
Voix pour 31
Voix contre
Abstentions 3
NPPV 1

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **17 DEC. 2020**  
(pendant une durée continue de 2 mois)

Accusé de réception en préfecture 093-219300456-20201216-D167-20-DE Date de télétransmission : 17/12/2020 Date de réception préfecture : 17/12/2020
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------